FONDS DE DOTATION THE SPLICE FUND

15 RUE DE LA BUCHERIE

75005 Paris

Siret : 93068178800012

Comptes annuels

Exercice du 02/02/2024 au 31/12/2024

Sommaire

1. Etats Financiers

Bilan Actif

Bilan Passif

Compte de Résultat

2. Annexe

Faits significatifs

Règles et méthodes comptables

Etats financiers

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-			
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations	-	-	-	-
Immobilisations financières	-			
Participations et créances rattachées	1 829 678	-	1 829 678	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Total I	**1 829 678**	**-**	**1 829 678**	**-**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances				
Usagers et comptes rattachés	-	-	-	-
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
Autres créances	100 000	-	100 000	-
Divers				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Instruments de trésorerie	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
Charges constatés d'avance	-	-	-	-
Total II	**100 000**	**-**	**100 000**	**-**
Frais d'émission des emprunts (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**1 929 678**	**-**	**1 929 678**	**-**

Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	-	-
Autres fonds propres sans droit de reprise	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves	-	-
Réserves pour projets de l'entité	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-
SITUATION NETTE	-	-
Fonds propres consomptibles	1 929 678	-
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Total I	**1 929 678**	**-**
FONDS REPORTES ET DEDIES	**1 929 678**	
Total II	**-**	**-**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
Total III	**-**	**-**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Dettes des legs ou donations	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
Total IV	**-**	**-**
Ecarts de convertion passif (V)	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**1 929 678**	**-**

(1) Dont à plus d'un an (a)	-	-
Dont à moins d'un an (a)	-	-
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

FONDS DE DOTATION THE SPLICE FUND

Comptes annuels
Exercice du 02/02/2024
au 31/12/2024

Compte de résultat

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	-	-
Ventes de biens et de services	-	-
Ventes de biens	-	-
Ventes de prestations de services	-	-
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	-	-
Autres produits	-	-
Total I	**-**	**-**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-
Variation des stocks	-	
Autres achats et charges externes	-	-
Aides financières	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-
Salaires et traitements	-	-
Charges sociales	-	-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	-	-
Dotations aux provisions	-	-
Autres charges	-	-
Total II	**-**	**-**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-**	**-**
PRODUITS FINANCIERS		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Total III	**-**	**-**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
Total IV	**-**	**-**
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**-**	**-**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**-**	**-**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Total V	**-**	**-**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total VI	**-**	**-**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**-**	**-**
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-	-
Total des produits (I+III+V+IX)	**-**	**-**
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X)	**-**	**-**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-**	**-**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	-	-
TOTAL	**-**	**-**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	-	-
TOTAL	**-**	**-**

Annexe

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Objet du Fonds et Moyens d'action

Le Fonds de dotation a un objet mixte, agissant en qualité d'opérateur et redistributeur, qui est le suivant :

- le soutien de programmes de recherche & développement sur les maladies génétiques rares invalidantes à des fins d'intérêt public et/ou à des institutions reconnues d'utilité publique ;
- la contribution au développement et au financement de technologies et dispositifs médicaux destinés à l'assistance des patients souffrant de handicaps neuromusculaires graves, à leur évaluation clinique, ou à des fins de rééducation.

Pour la réalisation de son objet, le Fonds de dotation peut organiser la collecte de fonds d'origine privée pour financer ses activités du Fonds. Il peut recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue d'en redistribuer les revenus à toute organisation d'intérêt général oeuvrant contre des maladies fortement invalidantes.

Afin de permettre la réalisation de son objet, le Fonds de dotation pourra mettre en oeuvre tous les moyens qu'il jugera appropriés, en particulier :

- Le soutien de structures hospitalières publiques réalisant des essais cliniques pour des thérapeutiques concernant des maladies rares ;
- Le soutien de projets d'innovations technologiques destinés à améliorer la vie quotidienne et l'autonomie des malades souffrant de handicaps sévères ;
- Le soutien de projets de dispositifs médicaux destinés à l'assistance de patients souffrant de handicaps et contribuer à leur évaluation clinique ;
- Le soutien d'organismes d'intérêt général réalisant des travaux de recherches entrant dans le cadre de son objet ;
- La publication de toute analyse, ouvrage, thèse, nomenclature entrant dans le cadre de son objet ;
- Des actions d'information, de sensibilisation sur les maladies génétiques ou l'organisation de conférences ou colloques ;

Faits caractéristiques d'importance significative

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'exercice 2024 constitue l'exercice de démarrage de l'activité du fonds de dotation.
- Le fonds de dotation a été créé le 2 février 2024. Ses fondateurs sont l'Association Monégasque contre les Myopathies (AMM)
et l'Association Duchenne Parent Project France (DPPF).
Le Fonds de dotation est constitué avec une dotation initiale qui lui est apportée par les Fondateurs·rices.
La dotation initiale se répartit comme suit :
- 31 058 actions de la société SQY THERAPEUTICS, d'une valeur nominale d'un (1) euros chacune, sont apportées par l'Association Monégasque contre les Myopathies ;
- 16 000 actions de la société SQY THERAPEUTICS, d'une valeur nominale d'un (1) euros chacune, sont apportées par l'Association Duchenne Parent Project France ;
- 10 000 actions communes et 13 800 actions de préférence de la société Synthena, d'une valeur nominale de soixante-dix (70)francs suisses chacune (soit une valeur nominale de soixante-quatorze euros quatre-vingt-dix cents au cours de conversion du 26 janvier 2024), sont apportées par l'Association Monégasque contre les Myopathies ;
un montant de cent mille (100 000) euros sera versé en numéraire sur l'exercice 2025 par l'Association Monégasque contre les Myopathies afin decouvrir les frais de fonctionnement et d'amorçage du fonds.

Règles et méthodes comptables

Désignation : FONDS DE DOTATION THE SPLICE FUND

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 829 678 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 0 euros. L'exercice recouvre la période du 02/02/2024 au 31/12/2024.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n°2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par la structure, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, près déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.
Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale du fonds.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	**-**	**-**	**-**	**-**
- Terrains	-	-	-	-
- Constructions sur sol propre	-	-		-
- Installations générales, agencements aménag. const.	-	-		-
- Installations techniques, matériel et outillage	-	-		-
- Matériel de bureau et informatique mobilier	-	-		-
- Emballages récupérables divers	-			-
- Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations corporelles		**-**	**-**	**-**
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	**-**	**-**	**-**	**-**
- Autres participations	-	1 829 678	-	1 829 678
- Autres titres immobilisés	-	-	-	-
- Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
Immobilisations financières	**-**	**1 829 678**	**-**	**1 829 678**
ACTIF IMMOBILISE	**-**	**1 829 678**	**-**	**1 829 678**

Notes sur le bilan

Amortissement des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
			-	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	**-**	**-**	**-**	**-**
- Constructions sur sol propre	-	-	-	-
- Installations générales, agencements aménag. const.	-	-	-	-
- Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**-**	**-**	**-**	**-**
		-	-	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	**-**	**-**	**-**	**-**

Autres informations

Engagements financiers

Le Conseil s’est engagé à verser en 2025 plus de 300 000 euros à la recherche médicale concernant les pathologies génétiques rares cardiaques pédiatriques afin de couvrir les frais de fonctionnement et d'amorçage du fonds.
Des actions de prospections sont engagées auprès des chercheurs travaillant sur le sujet des patholo-gies génétiques rares cardiaques pédiatriques comme l’APHP ou l’Institut Imagine.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-
Autres créances	100 000	100 000	-
Avances et acomptes			
Charges constatées d'avance	-	-	-
Total			
Prêts accordés en cours d'exercice	-	-	-
Prêts récupérés en cours d'exercice	-	-	-
Produits à recevoir	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés - produits à recevoir			
Personnel - produits à recevoir			
Charges sociales - produit à recevoir			
Impôts et taxes - produits à recevoir			
Divers - produits à recevoir			
Disponibilités - produits à recevoir			
Total			-

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise			-	-	-
Patrimoine intégré	-			-	-
Fonds associatifs avec droit de reprise	-				-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-			-
Ecarts de réévaluation sur biens sans droit de reprise	-				-
Ecarts de réévaluation sur biens avec droit de reprise	-				-
Ecarts de réévaluation	-				-
Réserves (*)	-	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-	-	-	-
Situation nette	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Fonds propres consomptibles	-		1 929 678	-	1 929 678
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	-		-	-	-
Subventions d'investissement	-		-	-	-
Provisions réglementées	-		-	-	-
Droit des propriétaires - Commodat	-		-	-	
TOTAL	**-**	**-**	**1 929 678**	**-**	**1 929 678**